

ne crée pas plutôt un mépris brutal pour les règles les plus simples de la moralité la plus élémentaire.”

Après avoir rappelé les actes de barbarie dont les Allemands se sont rendus coupables, il termine par cette réflexion :

“Nous nous objectons au militarisme allemand. Mais le militarisme allemand n'est que le militarisme arrivé au plus haut degré d'efficacité. C'est la chose elle-même, et non la perfection de la chose, qui est l'ennemi. Sa destruction sera difficile. Et comme la leçon se gravera plus profondément dans l'esprit des vaincus, le monde impartial doit nous vouloir et nous veut du bien (*must and does wish us well*). Il y a beaucoup dans la maxime du cardinal Newman : “*Securus judicat orbis terrarum* — Le monde dans son ensemble juge bien.”

La conclusion me semble, je le confesse, un peu obscure. Je crois y lire le désir que le Canada évite le péril du militarisme. Mais je ne veux pas forcer la pensée de l'auteur.

* * *

L'intérêt principal et actuel de cette étude intéressante, c'est qu'elle apporte à plusieurs des propositions qui nous ont valu tant d'injures, le témoignage de l'une des plus hautes autorités constitutionnelles du pays, de l'un des rares Canadiens très avertis des choses de l'histoire et de la politique du monde, de l'Empire britannique en particulier.

M. Ewart diffère d'avec nous sur un seul point : la force du lien qui existait entre la France et l'Angleterre avant la guerre. Il confirme, du reste, l'opinion que j'ai émise : c'est la crainte de la puissance maritime croissante de l'Allemagne qui a poussé l'Angleterre du côté de la France. Il tombe entièrement d'accord avec M. Brailsford pour partager la responsabilité de la guerre entre la Russie et l'Allemagne, pour écarter sans hésitation le prétexte de la violation du territoire belge comme motif réel de l'intervention de l'Angleterre, et pour prédire à brève échéance un rapprochement de l'Angleterre et de l'Allemagne contre la Russie et peut-être contre la France.

A force d'entendre les voix les plus autorisées confirmer nos opinions et nos dires, les gens pris de frousse finiront peut-être par se guérir de leur colique. Que les sauveurs d'Empire renoncent à l'idée de me faire pendre, ou tout au moins emprisonner ou interner dans un asile d'aliénés, je n'ose l'espérer. Mais ils vont être forcés de multiplier les potences ou d'élargir les prisons, s'ils veulent châtier tous ceux qui pensent et parlent comme moi — à moins, comme le suggérait M. Héroux, qu'il ne soit définitivement statué qu'en ce pays de glorieuse liberté britannique, il est criminel pour un Canadien-français de Montréal de tenir le même langage que les Anglais de Londres ou les Anglo-Canadiens d'Ottawa.

C'est peut-être cela “la justice et la liberté britanniques”, au Canada.